



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI I 18 È 19 NOVEMBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 18 ET 19 NOVEMBRE 2021

2021/O2/047

**Question orale déposée par Mme Serena BATTESTINI au nom
du Groupe « Core in Fronte »**

Objet : GETC sur les lignes corso-sardes.

Depuis plusieurs années, le trafic maritime corso-sarde, connaît une honteuse dégradation du service, notamment sur la seule ligne journalière entre Bonifaziu et Santa Teresa di Gallura.

Celle-ci est assurée, via une DSP de la seule région Sardaigne, par la compagnie de navigation privée italienne Moby Lines.

Cette rotation maritime pose, avec acuité, la question de la nature des transports et des échanges entre les deux îles.

Les difficultés quotidiennes, les annulations récurrentes de traversées, sur le trajet Bonifaziu-Santa Teresa, doivent interpeller collectivement les autorités corses et sardes quant à la nécessaire restructuration et adaptation des lignes et des moyens à mettre en synergie. Il est nécessaire de répondre aux demandes humaines, sociales, culturelles et économiques entre la Corse et la Sardaigne. Il est grand temps qu'un véritable service public maritime soit assuré entre nos deux peuples historiques de la Méditerranée.

Depuis 2013, on ne cesse de parler de la création d'un GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) entre la Corse et la Sardaigne.

En 2017, Jean Félix Acquaviva, président de l'OTC et son homologue sarde, Massimo Deiana, ont signé un protocole d'accord officialisant la continuité territoriale entre les 2 îles, à travers la mise en place de deux DSP entre Bunifaziu et Santa Teresa et Pruprià et Porto Torres. En 2018, Vannina Borromei, nouvelle présidente de l'OTC en lieu et place de M. Acquaviva, indiquait même qu'un service public serait opérationnel en janvier 2019.

Pour Core In Fronte, il est nécessaire de respecter les engagements pris, afin d'avoir une véritable qualité de service qui s'articule autour de la fiabilité et la fréquence du trafic, des navires optimaux et une tarification adaptée.

Aujourd'hui, Core In Fronte dénonce la calamiteuse gestion de la ligne Bunifaziu-Santa Teresa par la Moby Lines, qui n'a, semble-t-il, que faire des intérêts collectifs de la Corse et de la Sardaigne. A ce titre, nous assurons de son soutien toutes les personnes et entreprises victimes de l'actuelle desserte maritime chaotique. Nous ferons tout pour œuvrer à remédier à cette situation inacceptable.

Core In Fronte interpelle l'Exécutif de Corse, et la présidente de l'OTC, Flora Mattei, pour savoir où en est le dossier de GECT "Gestion européenne conjointe des connexions et transports transfrontaliers pour les îles : GECT-ÎLES", dont le rapport de l'Exécutif avait été présenté et voté à l'Assemblée de Corse lors de la session des 25 et 26 avril 2019, et qui devait assurer et organiser un service public pérenne entre la Corse et la Sardaigne?